

EN 2018,



PRÉFET DE L'EURE

PROJET

PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS

INTERSERVICES

EAU ET NATURE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

OBJECTIFS 2018-2020

proposé au comité stratégique de la MISEN

MISSION INTERSERVICES DE L'EAU ET DE LA NATURE (MISEN)

PRÉFECTURE DE L'EURE – DIRECTION RÉGIONALE DE ENVIRONNEMENT DE AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL) – DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF) – DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE (DRIEE) – DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM) – DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDPP) – CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE (CD27) – AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE (AESN) – AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ (AFB) – OFFICE NATIONALE DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE (ONCFS) – OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) – AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) – ANIMATEUR DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

SOMMAIRE

A, LISTE SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS

B, TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS

COORDONNÉES DE LA MISEN

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Eure
1 Avenue du Maréchal Foch
27022 EVREUX CEDEX
Tel : 02 32 29 62 30
Mail : ddtm-mise@eure.gouv.fr

A/ LE PLAN D' ACTIONS DE LA MISEN DE L' EURE

Le plan d' actions de la MISEN c'est :

des actions transversales...

PILOTER ET ANIMER LES POLITIQUES DE L'EAU ET DE LA NATURE

- 1-Coordonner l'intervention des services en vue d'une meilleure efficacité, synergie ou cohérence d'actions,
- 2-Animer techniquement la MISEN,
- 3-Élaborer des doctrines pour coordonner l'actions des services.

INFORMER, COMMUNIQUER ET GERER LES DONNEES DE L'EAU ET DE LA NATURE

- 1-Informer et communiquer,
- 2-Gérer les données de l'eau et de la nature,
- 3-Améliorer la connaissance du prix et de la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

ORGANISER LE CONTRÔLE DES POLICES DE L'EAU ET DE LA NATURE

- 1-Coordonner l'intervention des services en vue d'une meilleure efficacité, synergie ou cohérence d'actions

...des actions EAU...

PLANIFIER DANS LE DOMAINE DE L'EAU

- 1-Planifier les actions à conduire pour assurer l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau imposées par la DCE,
- 2-Développer la gouvernance dans le domaine de l'eau (petit et grand cycle de l'eau),
- 3-Définir des secteurs de restauration prioritaire DCE.

DIMINUER LES POLLUTIONS PONCTUELLES

- 1-Poursuivre les efforts de fiabilisation des systèmes d'assainissement collectif des collectivités,
- 2-Poursuivre les efforts de fiabilisation des systèmes d'assainissement des ICPE,
- 3-Encadrer la gestion des sous, produits de l'assainissement,
- 4-Gérer les eaux pluviales.

DIMINUER LES POLLUTIONS DIFFUSES

- 1-Diminuer les pressions polluantes par les fertilisants,
- 2-Réduire les risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants vers les milieux aquatiques,
- 3-Promouvoir les actions de sensibilisation permettant de réduire ou de supprimer l'utilisation des pesticides,
- 4-Poursuivre les efforts de fiabilisation et de modernisation des systèmes d'assainissement non collectifs.

PROTEGER ET SECURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- 1-Élaborer et mettre en œuvre les plans d'actions dans les zones de protection des aires d'alimentation des captages prioritaires (ZPAAC),
- 2-Protéger les captages d'eau destinée à la consommation humaine et distribuer une eau potable conforme.

PROTEGER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

- 1-Restaure la continuité écologique des cours d'eau,
- 2-Mettre en œuvre le plan national de gestion de l'anguille,
- 3-Restaure la fonctionnalité des milieux aquatiques : entretien, restauration, renaturation,
- 4-Sauvegarder, préserver et protéger les zones humides,
- 5-Cartographier les cours d'eau.

GERER LA RARETE DE LA RESSOURCE ET LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

- 1-Mettre en œuvre des actions de gestion spécifique dans les masses d'eau en tension quantitative,
- 2-Assurer une gestion économe de l'eau
- 3-Préserver des conditions hydrologiques, satisfaisantes pour les écosystèmes aquatiques,
- 4-Lutter contre les inondations.

et des actions NATURE.

PROTEGER LES HABITATS ET LES ESPECES DANS LE CADRE DU RESEAU NATURA 2000

- 1-Assurer le suivi et l'animation des sites Natura 2000,
- 2-Développer la contractualisation dans les sites Natura 2000,
- 3-Mettre en œuvre la réglementation relative à l'évaluation des incidences Natura 2000.

METTRE EN OEUVRE LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LA BIODIVERSITE

- 1-Mettre en œuvre les stratégies nationales pour la biodiversité,
- 2-Mettre en œuvre les stratégies régionales pour la biodiversité,
- 3-Mettre en œuvre les stratégies départementales pour la biodiversité.

PRESERVER LES ESPACES SOUS PROTECTION FORTE

- 1-Les réserves naturelles
- 2-Les Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes (APPB)

PROTEGER LES ESPECES MENACEES

- 1-Mettre en œuvre les Plans d'Actions Nationaux et Régionaux pour les espèces protégées et menacées,
- 2-Prendre les arrêtés de dérogation espèces protégées et assurer leur suivi,
- 3-Mettre en œuvre la réglementation encadrant la circulation des espèces protégées et menacées : Convention de Washington – CITES,
- 4-Connaître les espèces protégées.
- 5- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

GERER LES RESSOURCES CYNEGETIQUES ET PISCICOLE ET APPLIQUER LES STRATEGIES DE REGULATION DE LA FAUNE SAUVAGE

- 1-Mettre en œuvre le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de l'Eure (SDGC),
- 2-Mettre en œuvre l'équilibre agro-cynégétique (plan de maîtrise du sanglier),
- 3-Mettre en œuvre l'équilibre sylvo-cynégétique,
- 4-Les mares de chasse,
- 5- Mettre en œuvre le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG),
- 6-Réguler la faune sauvage : nuisibles, cormorans, cygnes...

Code couleur taux réalisation des actions :

	Action Terminée
	Action engagée : l'action est engagée à partir du moment où, même si elle n'est pas encore menée, on a la certitude qu'elle se fera
	Action initiée : le niveau d'avancement initié débute dès que les négociations ont commencé. Cela inclut la mobilisation des MO
	Action abandonnée ou non réalisée
	Action nouvelle : action que l'on juge nécessaire pour laquelle rien à commencer

LES ACTIONS TRANSVERSALES

T.1. PILOTER, ANIMER ET COORDONNER LES POLITIQUES DE L'EAU ET DE LA NATURE

T.1.1. Coordonner l'intervention des services en vue d'une meilleure efficacité, synergie ou cohérence d'actions

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Élaborer le plan d'actions inter-services de la MISEN	NAT	DDTM27	Tous	Plan d'actions validé en DDTM27 stratégique (O/N)	O		Plans d'actions validé en COS MISEN du 23/03/18	Feuille de route 2013, 2014 Circulaire du 20, 05, 11
Réviser l'arrêté portant création de la MISEN27	DEP	DDTM27	Tous	Arrêté révisé (O/N)	N		Prévoir signature pour le 1 ^{er} semestre 2019	
Réaliser un guide, en complément de l'arrêté MISEN, pour préciser certains points d'organisation de la police de l'eau dans le département de l'Eure	DEP	DDTM27	Tous	Guide validé (O/N)	N		Sujet stage 2020 ?	
Organisation de la compétence police de l'eau sur les cours d'eau limitrophes	DEP	DDTM27	DDTM limitrophe, DRIEE	Nombre de réunion (n)	0		Pas de réunion en 2018	

T.1.2. Animer techniquement la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN)

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Réunir la MISEN stratégique	NAT	DDTM27	Tous	Nombre de réunion (n)	1		Comité organisé le 23/03/18	Instruction du 30, 08, 11 de la DEB
Assurer le fonctionnement de la MISEN : comité permanent eau et nature	NAT	DDTM27	Tous	Nombre de réunion (n)	4		CP eau : 20/02/18 CP nature : 21/02/18, 14/06/18 et 22/11/18	Arrêté DDTM27, 201, 57 du 15, 04, 11 Circulaire du 12, 11, 10
Assurer le fonctionnement du groupe thématique gouvernance	DEP	DDTM27	AESN, CD27, DREAL, SAGE, ASYBA, préfecture	Nombre de réunion (n)	1		27/11/18 Organisation d'une réunion du réseau GEMAPI le 05/04/19 présentation réglementaire des digues / études de danger / 11ème pgr / inventaire des digues intercom BTN	Instruction du 30, 08, 11
Assurer le fonctionnement du groupe thématique assainissement	DEP	DDTM27	AESN, CD27, DRIEE, DREAL	Nombre de réunion (n)	3		17/02/18, 31/05/18 et 13/12/18	Ordonnance 2012, 34 du 11, 01, 12
Assurer le fonctionnement du groupe thématique rivières	DEP	DDTM27	AESN, CD27, AFB, FDAAPPMA, DRIEE, DREAL	Nombre de réunion (n)	4		18/01/18, 05/04/18, 21/06/18 et 29/11/18	
Assurer le fonctionnement du groupe thématique eau potable	DEP	ARS27	DDTM27, AES N, CD27, DREAL	Nombre de réunion (n)	4		25/01/18, 12/06/18, 02/10/18 et 27/11/18	
Assurer le fonctionnement du groupe thématique ICPE	DEP	DREAL, UDE	DDTM, AFB, ARS, AESN, DREAL	Nombre de réunion (n)	0			
Assurer le fonctionnement du groupe thématique zone humide	DEP	DDTM27	DDTM, AESN, CD27, DREAL, pnrBSN...	Nombre de réunion (n)	5		Réunions organisées dans le cadre du plan départemental des milieux humides et aquatiques : 1 COPIL, 2 COTECH, 2 réunions préparatoires	

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Autres réunions singulières	DEP	-	Tous	Nombre de réunion (n)	7		Comité règlement d'eau MV : 15/03, 26/04 et 18/12 Déviation Sud-ouest Evreux : COTECH DSW Evreux (eau) : 02/02, 22/06 et 21/09 COTECH DSW Evreux (espèces protégées) : 01/06	

T.1.3. Élaborer des doctrines pour coordonner l'action des services

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Rédiger des doctrines :								
1, Politique de simplification de l'instruction et d'opposition à déclaration (déclinaison régionale)	REG	DREAL	DDTM27	Élaboration doctrine (O/N)	O		Version provisoire non présentée (révision de la nomenclature envisagée en 2019)	
2, Ouvrages hydrauliques : priorisation des actions dans le domaine de la continuité	DEP	DDTM27	Groupe DDTM27 rivière	Élaboration doctrine (O/N)	O		Présentation au niveau régional des ouvrages essentiels (4 dans le 27) Liste des ouvrages prioritaires : 35 dans le 27	
3, Rédiger une doctrine relative aux travaux en zones humides	DEP	DDTM27	DREAL, AFB, pnrBSN, FDCE, CEN NS, conservatoire littoral, CD27, MdE	Élaboration doctrine (O/N)	N		Réunion organisée avec l'ensemble des partenaires le 28/05/18 Recrutement d'une stagiaire (Laurine ANSART) entre avril et juin 2019	
4, Plan d'eau : rédiger une doctrine sur la régularisation des plans d'eau et des mares de chasse	DEP	DDTM27	FDCE, pnrBSN, AFB, ONCFS	Élaboration doctrine (O/N)	O		Méthodologie présentée au CODERST de juillet 2018	
Rédiger des guides :								
1, Réalisation d'un guide sur l'entretien des mares de chasse	DEP	FDCE	ONCFS, DDTM, pnrBSN	Élaboration de guide (O/N)	N		Les FDC de l'ex Haute-Normandie et de l'ex Picardie se sont réunies en 2018 pour lancer les travaux d'élaboration ce guide. Plusieurs FDC se sont désengagées du projet. Le projet d'écriture du guide est abandonné. Voir l'opportunité de communiquer sur le guide du Nord Pas-de-Calais	
2, Mettre à jour le guide sur l'entretien des cours d'eau (guide du CD27)	DEP	CD27	Groupe DDTM27 rivière	Élaboration de guide (O/N)	N		Cette action n'a pu avancer faute de temps à y consacrer. Il serait peut-être nécessaire de la programmer une fois que le paysage des syndicats sera à peu près stabilisé.	

T.2. INFORMER, COMMUNIQUER ET GÉRER LES DONNÉES DE L'EAU ET DE LA NATURE

T.2.1. Informer et communiquer

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Informier et communiquer sur les actions et les productions de la DDTM27								
Communiquer sur les doctrines et les guides produits par la MISEN	DEP	DDTM27	-	Action réalisée (O/N)	O		Les doctrines et guides sont systématiquement versées sur le site de la préfecture de l'Eure.	

							Une présentation de la méthode de régularisation des mares de chasse a été faite au CODERST en juin 2018	
Communiquer sur les autres productions de la MISEN	DEP	DDTM27	-	Action réalisée (O/N)	O		Communication d'un livret sur la flore des coteaux de Giverny	
Informier et communiquer sur les politiques territorialisées eau et nature								
Informier et communiquer sur l'arrêté protection des personnes vulnérables par rapport au risque d'exposition aux produits phytopharmaceutiques	DEP	DDTM27	DREAL, DRAAF	Action réalisée (O/N)	O		Un rappel de cette réglementation a été fait aux collectivités dans le cadre d'une communication sur la qualité de l'air	
Communiquer sur l'interdiction d'utiliser les produits phytopharmaceutiques par les personnes publiques	DEP	DDTM27	DREAL, DRAAF	Action réalisée (O/N)	N		Une communication large est prévue au 1 ^{er} trimestre 2019 (déploiement du kit de communication ECOPHYTO Loi LABBE)	
Communiquer sur le 6ème PAR de la directive nitrates	REG	DREAL, DRAAF	DDTM27	Action réalisée (O/N)	N		Une communication est prévue au 1 ^{er} trimestre 2019 auprès de l'ensemble des demandeurs d'aide PAC	
Communiquer sur le protocole régional de contrôle de la directive OISEAUX	REG	DREAL/DR AAF/CRAN		Action réalisée (O/N)				

T.2.2. Gérer les données de l'eau et de la nature

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en qualité le ROE	DEP	AFB	DDTM				Relevé de terrain réalisé sur les cours d'eau prioritaire et taux d'étagement calculé à l'échelle des masses d'eau prioritaires	
Alimenter la base de données sur les mesures compensatoires	REG	DDTM27	DREAL-UDE	Nombre de dossiers (n) Nombre de mesures saisies (n)			2018 a vu le déploiement de la base nationale de saisie des mesures compensatoires GEOMCE. La saisie des mesures a donc été partielle et doit reprendre dès 2019	
Participer et suivre les travaux de l'Observatoire de la biodiversité de Normandie	REG			Réunion organisée (O/N)			Verser les données cygne à l'OBN : 1 ^{er} trimestre 2019 Organiser une réunion de présentation de l'OBN en MISEN (2019)	
Alimenter la base de données des contrôles LICORNE	NAT	DDTM27	DREAL, AFB, ONCFS, ARS, MdE, DRAAF, DDTM27, ONF	Nombre de contrôles saisis (n)	941 725		941 contrôles saisis au 01/02/2019 (2416jours) 725 contrôles bureau saisis au 01/02/2019 (557j) A noter des difficultés dans l'import des données AFB 2018.	
Participer aux travaux de consolidation de la banque nationale des prélèvements en eau	NAT	DREAL, BRGM	DDTM27, AESN, ARS	Nombre de réunion (n)	2		2 réunions du groupe forage et BSS	

T.2.3. Améliorer la connaissance du prix et de la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mise à jour du référentiel								
Mettre à jour le référentiel des services d'eau et d'assainissement dans SISPEA	NAT	DDTM27	CD27, ARS, préfecture	Référentiel mis à jour (O/N)	O		Référentiel mis à jour en fonction des retours des collectivités	

Inciter les collectivités à saisir les indicateurs							
Atteindre les objectifs de saisie fixés par le ministère pour les services eau potable : 25 % de saisie en nombre de services 50 % de saisie en population	NAT	DDTM27	CD27, ARS,	Objectif atteint en nombre de service (O/N)	O		Campagne 2017 : 92 % Campagne 2016 : 89,6% Campagne 2015 : 86,9%
				Objectif atteint en population (O/N)	O		Campagne 2017 : 99,3 % Campagne 2016 : 98,2% Campagne 2015 : 97,6%
Atteindre les objectifs de saisie fixés par le ministère pour les services assainissement collectif : 25 % de saisie en nombre de services 50 % de saisie en population	NAT	DDTM27	CD27	Objectif atteint en nombre de service (O/N)	O		Campagne 2017 : 76,3% Campagne 2016 : 65,3% Campagne 2015 : 48,5%
				Objectif atteint en population (O/N)	O		Campagne 2017 : 95,2 % Campagne 2016 : 90,5% Campagne 2015 : 85,9%
Atteindre les objectifs de saisie fixés par le ministère pour les services assainissement non collectif : 25 % de saisie en nombre de services 50 % de saisie en population	NAT	DDTM27	CD27	Objectif atteint en nombre de service (O/N)	O		Campagne 2017 : 100 % Campagne 2016 : 67,6% Campagne 2015 : 73,5 %
				Objectif atteint en population (O/N)	O		Campagne 2017 : 100 % Campagne 2016 : 81,2% Campagne 2015 : 84,9%

T.3. ORGANISER LE CONTRÔLE DES POLICES DE L'ENVIRONNEMENT

T.3.1. Coordonner l'intervention des services en vue d'une meilleure efficacité, synergie ou cohérence d'actions

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Coordonner l'intervention des services								
Assurer le fonctionnement du groupe thématique « contrôles » de la MISEN	DEP	DDTM27	DREAL, DREAL-UDE, AFB, ONCFS, DDTM27, ARS, MdE, ONF, DRAAF, ASP, parquet	Nombre de réunion (n)	5		09/02/18, 13/02/18, 26/06/18, 06/09/18, 05/11/18	Circulaire du 31/07/2015
Élaborer et mettre en œuvre le plan de contrôle	NAT	DDTM27		Plan de contrôle validé (O/N)	O		Plans de contrôles validé en COS MISEN du 23/03/18	
Organiser annuellement une action de contrôle inter-services et multi-thématiques des polices de l'environnement	DEP	DDTM27		Contrôle réalisé (O/N)	O		Contrôle organisé le 04/10/18	
Mettre en œuvre le protocole quadripartite								
Mettre en œuvre le protocole quadripartite État, Parquet, AFB et ONCFS	REG	Parquet		Réunion avec le parquet (O/N)	N		Pas de réunion sous format MISEN avec le parquet en 2018 Néanmoins des réunions bilatérales (AFB, ONCFS, DREAL, DDTM) sont organisées régulièrement pour faire le point sur les dossiers. Organisation d'une réunion annuelle sous pilotage du parquet ?	

Assurer le rapportage des contrôles réalisés au titre de la police de l'environnement								
Rapportage des contrôles de l'ensemble des services sous LICORNE	NAT	DDTM27	DREAL, DREAL-UDE, AFB, DDTM76, ONCFS, DDTM27, ARS, MdE, ONF, DRAAF, ASP	Saisie réalisée (O/N)	N		A noter des difficultés pour la saisie des contrôles publicités, sites classés et digues (SECLAD) et barrages (SRI). Reste à récupérer les données de la DDPP A noter également des incohérences dans la remontée des données de l'AFB	
Mettre en œuvre un plan de communication								
Établir un plan de communication sur les contrôles environnement	NAT	DDTM27	DREAL, DREAL-UDE, AFB, ONCFS, DDTM27, ARS, MdE, ONF, DRAAF, ASP, parquet	Plan approuvé (O/N)	O		Plan de communication établi dans le cadre du contrôle multithématiques et multiservices : communication amont (uniquement collectivités) communication le jour du contrôle : presse communication aval : presse	Note du 24/08/2017 sur les contrôles
Mettre en œuvre le plan de communication	DEP	DDTM27		Nombre de communication (n)	2		Communication sur le contrôle multithématiques (Site internet préfecture + Article dans l'IMPARTIAL)	
Répondre aux sollicitations des usagers pour présenter le cadre des contrôles police de l'environnement	LOC	DDTM27		Nombre de réunion organisée (n)	1		Assemblée des irrigants 13/02/18 et 12/02/19 Journée porte ouverte exploitants agricoles à Bacquepuis : 30/01/19 Formation agriculteur bio à Val de Reuil : 20/02/19	

LES ACTIONS EAU

E.1. PLANIFIER DANS LE DOMAINE DE L'EAU

E.1.1. Planifier les actions à conduire pour assurer l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau imposée par la DCE

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Préparer et suivre le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé								
Suivre la mise en œuvre du PAOT dans le cadre des groupes de travail de la MISEN et en assurer le rapportage via l'outil OSMOSE	SDAGE	DDTM27	ARS, DREAL, UDE, DRAAF, AFB, AESN	Mis à jour annuelle d'OSMOSE (O/N)	O		Annulation du SDAGE 206-2021 par jugement du 19 et 26 décembre 2018	Guide méthodologique de juillet 2015 Lettre de l'AESN du 26/06/15 Note impact anulation SDAGE 18/02/19
Préparer le nouveau PAOT 2019-2021	SDAGE	DDTM27/AE SN/DREAL	ARS, DREAL, UDE, DRAAF, AFB	Réalisation PAOT(O/N)	N		La construction du nouveau PAOT est prévue au 1 ^{er} semestre 2019	

E.1.2. Développer la gouvernance dans le domaine de l'eau (petit et grand cycle de l'eau)

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Assurer le suivi des SAGE (GOU201)								
Assurer le suivi administratif des 3 SAGE	SAGE	DDTM27	Tous + structure porteuse du SAGE concerné	Nbre de CLE (n)	0		Annulation du SAGE de la Risle le 06/11/2018	Circulaire SAGE 04/05/11 Disposition SDAGE
Accompagner la maîtrise d'ouvrage du petit et du grand cycle de l'eau (GOU101)								
Accompagner les collectivités dans la prise de compétence GEMAPI	SDAGE		DDTM, Préfecture, AESN, DREAL, CD27, ARS	Nbre de réunion (n)	15		Risle : 4 réunions du groupe de travail (16/03/18, 22/06/18, 10/09/18, 19/10/18) Iton : 3 réunions (27/04/18, 15/06/2018, 21/12/18) Eure : 07/02/18, axe seine : 12/03/18, 28/03/18, 24/04/18, 18/09/18, 15/10/18, 19/12/18 autres : 15/03/18 (point SPA), 17/05 (Le Neubourg), 13/06 (point SPA) Organiser des réunions en fonction des besoins. Organiser une réunion à destination des techniciens rivières (05/04/2019)	
Accompagner les collectivités dans la prise de compétence AEP, AC	SDAGE		DDTM, Préfecture, AESN, DREAL, CD27, ARS	Nbre de réunion (n)	0		Faire un point au second semestre 2019 avec la préfecture et voir si nécessité d'engager des actions (réunions, communication,...)	

E.1.3. Définir des secteurs de restauration prioritaire DCE

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Identifier 5 à 10 secteurs de restauration prioritaires du bon état des eaux	SDAGE	DREAL	DDTM27, AESN	Nombre de fiches réalisées (n)			Voir avec la DREAL si ce travail a été mené ?	

E.2. DIMINUER LES POLLUTIONS PONCTUELLES

E.2.1. Poursuivre les efforts de fiabilisation et de modernisation des systèmes d'assainissement collectif des collectivités

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT								
Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles) 26 actions ASS 302	SDAGE	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre d'actions réalisées / Nombre d'actions	3 / 26		Prévisionnelle : 5 Initiée : 3 Engagée : 15 Terminée : 3 (Andelys / Fleury / Ezy)	SDAGE+PDM PTAP PAOT2016, 2018
Reconstruire ou créer une nouvelle STEP hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles) 6 actions ASS 402	SDAGE	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre d'actions réalisées / Nombre d'actions	4 / 6		Prévisionnelle : 0 Initiée : 1 Engagée : 1 Terminée : 4 (Bueil / Ste Colombe / Bec Hellouin / Conteville)	Feuille de route 2013, 2014 Plan d'actions 2012, 2018 assainissement Arrêté du 21/07/15
Équiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU 23 actions ASS 502	SDAGE	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre d'actions réalisées / Nombre d'actions	5 / 23		Prévisionnelle : 8 Initiée : 1 Engagée : 9 Terminée : 5 (Villiers / Champenard / Croix St Leufroy / La Haye Malherbe / St Julien de la Légue)	
Non conformité ERU								
Analyser la conformité des systèmes d'assainissement tant vis, à, vis de la directive ERU que des autorisations administratives (conformité locale) Notifier les résultats de conformité	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Notifications envoyées (O/N)	O		ERU / Local Non conformes : 35 / 77 Conformes : 84 / 42	Feuille de route 2013, 2014 Plan d'actions 2012, 2018 assainissement Arrêté du 21/07/15
Actes réglementaires								
Systématiser la prise d'arrêté avec prescriptions pour les dossiers de déclaration en instruction afin de fixer les conditions d'autosurveillance (moyens et objectifs de résultats)	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre AP (n)	5		St Ouen / SITEUR / Breteuil / Bernay / La Bonneville-Aulnay	
Autosurveillance								
Notifier les inventaires des points de déversement sur la base des bilans réalisés et schémas SANDRE et manuels fournis par les collectivités	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Inventaires notifiés (O/N)	O		Nombre de point de déversement : - réseau A1 : - station A2/A5: 44	Arrêté du 21/07/15
Conformité des points de déversement (équipement et surveillance) + 2000EH	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre de non-conformité			- réseau A1 : 4 / - station A2/A5 : 5 / 44	

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Prendre les arrêtés de mise en demeure pour les collectivités non conformes en équipement et/ ou performance	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre MED	26		Acquigny / Boisse / Bonneville sur Iton / Boulay morin / Bretuil sur Iton / Broglie / Champenard/ Conches/ Cormeille/ Corny/ Dangu/ Epaignes/ Ecois/ Etrépagne/ CTEU/ Gros theil/ Ivry/ Louviers/ Perriers/ Piseux/ Romilly/ St Georges/ St ouen/ St pierre/ Survill/ Thiberville	
Décliner pour les stations de – de 2000 EH la mise en place des cahiers de vie	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre de cahiers de vie remis (n)	59 / 72			
Analyse des risques de défaillance + 2000 EH	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre de documents transmis (n)	27 / 35			
RSDE								
Suivre la mise en place des protocoles de mesures 2018 et du nouveau dispositif	NAT	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Nombre de résultats fournis (n)	0		Fin du protocole de mesure S1 2019 problème lié au labo (dépôt de bilan)	
Dossiers								
Suivre les études des collectivités Risle aval pour la reconstruction des systèmes d'assainissement	LOC	DDTM27 DRIEE	AESN, CD27, DREAL	Reconstruction STEP (O/N)	N		Projet d'arrêté de mise en demeure en 2019 Contrôle de l'ensemble des systèmes d'assainissement concernés réalisés en 2018 Etude de la collectivité non finalisée	

E.2.2. Poursuivre les efforts de fiabilisation et de modernisation des systèmes d'assainissement des ICPE

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT (ICPE industries)								
Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et de l'artisanat Nombre d'actions : 2 IND101 (captage l'Habit + Ahlstrom)	SDAGE	DREAL- UDE	DDTM27, AFB, ARS, AESN	Nombre actions réalisées / Nombre d'actions	0 / 2		Prévisionnelle : 0 Initiée : 0 Engagée : 2 Terminée : 0	SDAGE+PDM PTAP PAOT2016, 2018
Réduction des pressions polluantes de substances dangereuses Nombre d'actions : 1 IND201 (Arkema france)	SDAGE	DREAL- UDE	DDTM27, AFB, ARS, AESN	Nombre actions réalisées / Nombre d'actions	0 / 1		Prévisionnelle : 0 Initiée : 0 Engagée : 1 Terminée : 0	Circulaire du 29/09/10 Note technique de 19/01/15
Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses Nombre d'actions : 2 IND202 (eurofoil et manoir industries)	SDAGE	DREAL- UDE	DDTM27, AFB, ARS, AESN	Nombre actions réalisées / Nombre d'actions	0 / 2		Prévisionnelle : 0 Initiée : 0 Engagée : 2 Terminée : 0	
Adapter un dispositif de collecte ou de traitement des rejets industriels visant à maintenir et à fiabiliser ses performances Nombre d'actions : 2 IND401 (SCA Tissue et Barryy Callebaut)	SDAGE	DREAL- UDE	DDTM27, AFB, ARS, AESN	Nombre actions réalisées / Nombre d'actions	1 / 2		Prévisionnelle : 1 Initiée : 0 Engagée : 0 Terminée : 1	
Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des sites et sols pollués (essentiellement liées aux sites industriels) Nombre d'actions : 2 IND601 (Initial et CNPP)	SDAGE	DREAL- UDE	DDTM27, AFB, ARS, AESN	Nombre actions réalisées / Nombre d'actions	0 / 2		Prévisionnelle : 0 Initiée : 0 Engagée : 2 Terminée : 0	

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Améliorer la connaissance de pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'actions visant leur réduction (études substances dangereuses) 1 par UH IND801	SDAGE	DREAL- UDE	DDTM27, AFB, ARS, AESN	Nombre actions réalisées / Nombre d'actions	0 / 10		Prévisionnelle : 0 Initiée : 0 Engagée : 10 Terminée : 0	
Mise en conformité des rejets avec le SDAGE : 3 IND901 (areva, saint louis sucre et Steiner)	SDAGE	DREAL- UDE	DDTM27, AFB, ARS, AESN	Nombre actions réalisées / Nombre d'actions	2 / 3		Prévisionnelle : 0 Initiée : 0 Engagée : 1 Terminée : 2	
Mettre en œuvre et suivre le PAOT (ICPE élevage et industries agro)								
Réduire les effluents issus d'une pisciculture sur les territoires ou systèmes d'épuration prioritaires. Réduire les rejets toxiques. Nombre d'actions : 3 (plan de progrès) AGR805 Mettre en œuvre le plan progrès (Salmoniculture de la lieure, pisciculture de claireau et EARL pisciculture du Torpt)	SDAGE	DDPP27	DDTM27, AFB, ARS, AESN, FDAAPPMA,		0 / 3		Prévisionnelle : 0 Initiée : 3 Engagée : 0 Terminée : 0	
Délivrer des actes pour les piscicultures								
Délivrer un acte administratif pour les piscicultures dont l'acte est obsolète	NAT	DDTM27	DDTM27, AFB, DREAL					

E.2.3. Encadrer la gestion des sous, produits de l'assainissement

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Vidangeurs agréés*								
Assurer l'instruction des agréments	NAT	DDTM27	DREAL, CD27, AESN, AFB	Voir indicateurs dans observations, Bilan	54 54		Nombre d'agréés au 31, 12, 2017 : 54 Nombre d'agréés au 31, 12 2018 : 54	Arrêté du 07/09/09
Publier régulièrement la liste des vidangeurs agréés	DEP	DDTM27		Liste à jour publiée (O/N)	O		09/2018	

E.2.4. Gérer les eaux pluviales

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT								

E.3. DIMINUER LES POLLUTIONS DIFFUSES

E.3.1. Diminuer les pressions polluantes par les fertilisants

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Programme d'actions régional nitrates								
Gérer les dérogations du 5 ^e et du 6 ^e programme d'actions régional (faux semis, sols hydromorphes, destruction chimique)	REG	DDTM27		Nombre de dérogations (n)	211		211 dérogations faux-semis Arrêt des dérogations faux-semis avec le 6 ^{ème} PAR	Arrêté 6 ^{ème} PAR Arrêté GREN Code de l'environnement

E.3.2. Réduire les risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants vers les milieux aquatiques

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT								
Élaborer un programme d'actions sur une zone d'érosion sur les bassins et masses d'eau prioritaires : Andelle, Iton et Risle 3 actions AGR603	SDAGE	AESN	DDTM, ARS, CD27	Nombre d'actions réalisées (n) / nombre d'actions programmées	1 / 3		Prévisionnelle : 0 Initiée : 0 Engagée : 2 Terminée : 1 (élaboration pgr action érosion Andelle)	SDAGE PTAP PAOT 2016, 2018

E.3.3 Promouvoir les actions de sensibilisation permettant de réduire ou de supprimer l'utilisation de pesticide

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
<p>Mettre en œuvre le nouveau plan d'actions ECOPHYTO</p> <p>Déclinaison régionale du plan Ecophyto II, à savoir notamment : amplification du réseau des fermes DEPHY et intégration de l'ensemble des lycées agricoles dans le réseau ; rénovation du bulletin de santé du végétal ; actions visant à l'évaluation et la maîtrise des risques pour la santé humaine et l'environnement (entre autres, suites des travaux du groupe de travail "santé") ; accompagnement des jardins, espaces végétalisés et infrastructures vers l'absence de recours aux produits phytosanitaires,</p> <p>Mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale dans le cadre du projet agro, écologique</p> <p>Organisation d'un colloque Ecophyto (public cible : les agriculteurs)</p>	NAT	DRAAF/DR EAL	Tous				<p>Nouvelle gouvernance ecophyto prévue en 2019</p> <p>Loi alimentation : en attente de décret sur la protection des populations = une instruction technique à venir pourrait demander au préfet d'établir des règles (ZNT) pour protéger les particuliers.</p> <p>Election agricole début 2019</p> <p>Glyphosate : communication sur les réseaux DEPHY / ferme</p> <p>Appel à projet recherche ; sortie fin 2018 (sortie du glyphosate)</p> <p>Appel à projet régional</p>	

E.4. PROTÉGER ET SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

E.4.1. Élaborer et mettre en œuvre les plans d'actions dans les ZPAAC

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT								
Élaborer les plans d'actions « seconde génération » sur les AAC prioritaires et prendre les arrêtés AGR503	SDAGE	DDTM27	AESN, CD27	Nombre de programme d'actions /	7 / 8		Reste à finaliser le plan d'action EPN	Feuille de route 2013, 2014 SDAGE
Définition et délimitation de l'AAC : , prendre les arrêtés de délimitation de la ZPAAC (5 actions)	SDAGE	DDTM27	AESN, CD27	Nombre d'arrêtés ZPAAC /Nombre de captage prioritaire	2 / 6		2 autres délimitations en cours de finalisation prévues pour 2019	L211, 3 du code de l'environnement Lettre circulaire du 11/03/14 Circulaire en préparation (2018)
Suivre les programmes d'actions								
Veiller à la tenue des comités de suivi du BAC	DEP	DDTM27	AESN, CD27	Nombre de bilan annuel / nombre de captage prioritaire	8 / 8			
Veiller à la réalisation des bilans annuels	DEP	DDTM27	AESN, CD27	Nombre de bilan global / nombre programmes d'actions arrêtés	8 / 8			
Réunir annuellement le comité départemental des AAC	DEP	DDTM27		Comité organisé (O/N)	N			
Observatoire des bassins d'alimentation de captage								
Éditer le rapport annuel	DEP	CD27	DDTM, AESN, ARS, DRAAF, CA27	Rapport édité (O/N)			Rapport 2016-2017	
Suivre les reliquats azotés	DEP	CD27		Nombre de parcelles suivies (n) / objectif				

E.4.2. Protéger les captages d'eau destinée à la consommation humaine et distribuer une eau potable conforme

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Protéger réglementairement les captages d'eau destinée à la consommation humaine								
Réaliser et terminer l'instruction des dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage Suivre les collectivités pendant les études préalables au montage des dossiers	NAT	ARS	DDTM27, DRIEE, CD27, AESN	1, Nombre de DUP signées (n) 2, Nombre de DUP / Nombre de captage 3, Nombre de captages en procédure (n)	5		Objectif 2019 : initier la mise en place de comité de suivi des DUP (à caler entre le CD27 et l'ARS)	Code de la santé publique Code de l'environnement Plan santé environnementale
Distribuer une eau conforme aux limites de qualité de l'eau distribuée et encadrer les dépassements								
Réduire le % de population desservie par une eau non conforme aux limites de qualité (nitrates, phytosanitaires ou autres polluants) :	NAT	ARS	DDTM27, DRIEE, CD27, AESN	1, % de pop desservie par une eau non conforme (nitrates)				Code de la santé publique Code de l'environnement

Inciter les collectivités à constituer rapidement un dossier de demande de dérogation basé sur un plan d'actions (assorti d'un échéancier) cohérent avec les éventuelles démarches de sécurisation des collectivités du secteur.				2, % de pop desservie par une eau non conforme (phyto)				Plan santé environnementale
Prévenir la dégradation de la qualité de l'eau distribuée : Inciter les collectivités à mettre en place des solutions de secours permettant de sécuriser l'alimentation en eau potable des populations.	NAT	ARS	DDTM27, DRIEE, CD27, AESN	Nombre de ressource sécurisée / nombre de ressources			Déclinaison du plan santé environnement avec la mise en œuvre 3 PGSSE en 2019	

E.5. PROTÉGER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

E.5.1 - Restaurer la continuité écologique des cours d'eau

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT MIA304								
170 actions identifiées dans le PAOT	SDAGE	DDTM27		Nombre d'ouvrages traités / Nombre d'ouvrages prioritaires	68 % 115/ 170		Opérations terminées : 18 Opérations engagées : 97 Opérations initiées: 51 Opérations prévisionnelles : 4 Opérations programmées : 0	SDAGE, PTAP, PAOT 2016, 2018
Suivi continuité des ouvrages liste 2 et des axes majeurs								
Mettre en conformité les ouvrages liste 2	NAT	DDTM27		Taux de conformité	42 % 369/ 880		Opérations terminées : 28,8 % (253) Opérations engagées : 13,2 % (116) Opérations initiées: 49,5 % (436) Opérations prévisionnelles : 8,5 % (75) Opérations programmées : 0 %	Feuille de route 2013, 2014 Circulaire du 18/01/13 Plan national de restauration de la continuité écologique
Achever les travaux sur le DPF Eure aval	LOC	DDTM27		Travaux achevés (O/N)	N		1ère phase : Barrage effacé, reste à faire les travaux sur berges 2ème phase : recalibrage du bief / dossier instruit autorisation et travaux en 2019	Art 29 loi grenelle1
Restauration de la continuité écologique : nœud de Pont-Audemer Achever les études et réaliser les travaux (centrale La Madeleine)	LOC	DDTM27		Libération de la centrale de la Madeleine (O/N)	N		Centrale rachetée par la ville de Pont Audemer arrêté d'abrogation pris avant-projet présenté autorisation des travaux en 2019	
Taux d'étagement								
Vérifier la conformité des masses d'eau avec le taux d'étagement retenu par le SDAGE (30%) sur les masses d'eau migrateur	DEP	AFB	FDAAPPMA, AFB, DR-AFB, DREAL- UDE, CD27, SAGE, DREAL, syndicats, AESN	Nombre de masse d'eau conforme / nombre de masse d'eau	31,0 0 %		Environ 31 % des ouvrages du département sont conformes (ou non problématiques) pour la continuité et 42 % pour la liste 2	
Établir une carte du front de colonisation	DEP	AFB						
Capitaliser les travaux réalisés								
Réaliser les fiches FORCE en associant les techniciens rivières pour leur établissement	DEP	CD27		Nombre de fiches rédigées dans l'année				

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
				(n) Nombre de fiches cumulées (n)				
Encadrement réglementaire des travaux								
Prendre des mesures de gestion sur certains ouvrages partiellement fermés et franchissables ouverts et entériner des situations actuelles d'ouverture	DEP	DDTM27		Nombre de procédures menées (n)			4 arrêté pris en 2018 pour fixer la DMB	
Assurer le suivi des sites aménagés	DEP	DDTM27		Nombre de sites traités dans l'année (n)	13		Risle : et affluents : 8 Iton : 2 Avre : 2 Andelle : 1	
Coordonner l'actions des services								
Communiquer et échanger, prioriser les actions avec les structures à compétence rivières.	DEP	DDTM27		Nombre de réunion organisée (n)				
Assurer la coordination avec les autres acteurs (sites, archéologie et patrimoine)	DEP	DDTM27		Nombre de réunion organisée (n)				

E.5.2. Mettre en œuvre le plan national de gestion de l'anguille

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre le plan national de gestion de l'Anguille								
Mettre en conformité les centrales hydroélectriques sur le volet dévalaison	NAT	DDTM27	AESN, AFB, DREAL-UDE, DREAL, DRIEE, FDAAPPMA, CD27	Nombre de centrales conforme , Nombre de centrales de la ZAP	94,0 0 %		1 centrale sans projet (centrale du Val Anglier mais ne fonctionne pas actuellement)	Règlement Européen Anguille 2007 Plan national – volet seine normandie SDAGE
Mettre en conformité les centrales hydroélectriques sur le volet montaison				Nombre de centrales conforme , Nombre de centrales de la ZAP	45,0 0 %			
Conformité des ouvrages de la ZAP Anguilles				Nombre d'ouvrages conformes , Nombre d'ouvrages de la ZAP	193 / 285		193 mis aux normes ou en cours de mise aux normes.	

E.5.3 Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques : entretien, restauration, renaturation

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
PPRE								
Suivre les procédures d'avancement des Plans Pluriannuels de Restauration et d'Entretien (PPRE)	DEP	AESN	AESN, AFB, DDTM27, DREAL, DRIEE, FDAAPPMA, CD27	Nombre de PPRE approuvés (n)	2		PPRE approuvé : Risle aval PPRE Risle médiane Lancement PPRE Risle Charentonne dit de nouvelle génération (intégration du lit majeur et du bassin versant.) Lancement PPRE SMABI dit de nouvelle génération (intégration du lit majeur et du bassin versant.)	

Suivi études et des travaux							
Étude de restauration de la Risle Maritime	LOC	CD27	AESN, AFB, PNR DDTM27, DREAL, FDAAPPMA, CDL	Etude terminée (O/N)	N		Deux réunions organisées le 15/05 et 13/12/18 Finalisation de la phase 3 en 2019 + présentation aux élus

E.5.4. Sauvegarder, préserver et protéger les zones humides

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT								
MIA 101 Animation, diagnostic, étude, suivi concernant les ZH : Mener à bien l'étude pour la réalisation d'un plan départemental en faveur des milieux humides et aquatiques	DEP	CD27	AESN, DREAL, pnrBSN, CENNS, AFB, ONCFS, RNNES, CA27, DRIEE, conservatoire littoral, MdE	Etude terminée (O / N)	N		Lancement en 2018 de l'étude pour écrire le PDMH : - diagnostic validé - validation de la stratégie - écriture des fiches actions prévu en 2019 Réflexion à mener sur la communication du plan et sur son pilotage	Plan nationale des ZH 2014, 2018
MIA 0603 : Entretien/gestion régulière de zone humide (plan de gestion)	DEP	DDTM27	CdL, CD27, Pnr BSN, CEN NS	Nb de plan de gestion (n)			Plan de gestion des terrains cynégétiques GUIAN en cours de réalisation (conservatoire du littoral) Plans de gestion des sites ENS en milieux humides Plan de gestion de la réserve de la grand'mare Plan de gestion de la RNNMV (2018-2028) Plans de gestion des terrains du CEN NS Plans de gestion EPCI ?	
RAMSAR								
Mettre en œuvre la plan de gestion du site RAMSAR	LOC	CdC Roumois Seine	AESN, CD27, DREAL, pnrBSN, CENNS, AFB, ONCFS, RNNES, CA27, DRIEE, conservatoire littoral, MdE, agriculteurs				Labellisation de la ville de Pont Audemer « ville RAMSAR » en 2018 Travaux à mener sur la gouvernance du site RAMSAR en lien avec les autres réglementations (RNN, natura 2000, règlement d'eau...)	
Suivi dossier du marais Vernier								
Suivre le règlement d'eau du Marais Vernier et l'expérimentation de rehaussement de la cote de gestion	LOC	DDTM27					Dans un contexte tendu et suite aux inondations exceptionnelles du MV, il a été décidé de suspendre par arrêté l'expérimentation de rehaussement de la cote de gestion. En parallèle un travail a été engagé avec les exploitants agricoles situés dans les zones les plus basses du MV (enquête) Un dispositif de suivi des niveaux a été mis en place (accès site) Le travail partenarial engagé en 2018 sera poursuivi avec plusieurs objectifs : gestion des embâcles dans le canal, accompagnement des exploitants... Réunions 2018 : comité de suivi (15/03, 26/04, 18/12) autres réunions : 23/05	

E.5.5. Cartographier les cours d'eau

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Réaliser la cartographie progressive sur les territoires de la Risle maritime, du Marais Vernier et du lit majeur de la Seine en y associant les acteurs locaux	LOC	AFB	DDTM27, pnrBSN	Taux de réalisation (%)			Le travail a été poursuivi en 2018 principalement sur la vallée de la Risle maritime. Les expertises ont été capitalisées dans la base de données dédiée. Néanmoins, il n'a pas été possible d'intégrer ces nouvelles expertises dans la cartographie BCAE2019. La mise à jour de la cartographie BCAE 2020 est une priorité forte (une attention particulière devra être portée aux dates fixées par les notes de service du MAA) La PNR doit également lancer un travail de caractérisation des fossés du marais vernier qui permettra de consolider la cartographie des cours d'eau sur le secteur du marais tourbeux.	
Informers les exploitants agricoles concernés par une modification du référentiel	DEP	DDTM27		Nombre d'exploitants informés			Une information des exploitants concernés par la mise en place d'une bande enherbée sera faite au second trimestre 2019.	
Traiter les demandes de modification du référentiel hors zones de cartographie progressive	DEP	AFB	DDTM27	Nombre de demandes traitées (n) Nombre de refus de modification (n)				

E.6. GÉRER LA RARETÉ DE LA RESSOURCE ET LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

E.6.1. Mettre en œuvre des actions de gestion spécifique dans les masses d'eau en tension quantitative

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre et suivre le PAOT								
En fonction des conclusions des études globales , mettre en œuvre les mesures de gestion spécifique :								
- pour respecter l'équilibre entre recharge et prélèvements sur le bassin versant de l'Avre et de l'Eure amont tout en préservant les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides)	LOC	DREAL, AESN	ARS, CD27, DREAL, CA27, DREAL-UDE, SAGE				Étude complémentaire suite à la demande de prélèvement de Dreux agglo	
- pour respecter l'équilibre entre recharge et prélèvements sur le bassin versant de l'Iton tout en préservant les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides)	LOC							

E.6.2. Assurer une gestion économe de l'eau

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Prélèvements pour l'alimentation en eau potable								
Régulariser les prélèvements des collectivités pour l'alimentation en eau potable existants suivant la doctrine. Bilan à présenter au CODERST Élargir la démarche aux autres captages sans DUP	DEP	DDT(PTE)	ARS	Nombre d'actes délivrés dans l'année	5			Doctrines du 02/12/2014
				Nombre de captages concernés	10			
				Nombre total d'actes avec volume annuel au 31/12/N	103 / 207			
Prélèvements agricoles								
Redonner des actes avec des volumes annuels et régulariser les situations administratives	DEP	DDT(PTE)	AESN, DDTM27, DREAL	Nombre d'actes (n)	3			Doctrines du 07/01/15

E.6.3. Préserver des conditions hydrologiques satisfaisantes pour les écosystèmes aquatiques

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Sécheresse								
Réunir le comité départemental sécheresse	DEP	DDTM27	Tous + représentants des usagers	Comité sécheresse réunit (O/N)	0		Comité organisé le 17/04/18	Circulaire du 18/05/11 Arrêté cadre sécheresse de bassin Arrêté cadre Eure
Suivre l'évolution des piézos et des mesures en cours d'eau et prendre, le cas échéant, les arrêtés de restrictions nécessaires	DEP	DDTM27	DDTM27, AFB, DREAL, DDTM27, UTE, DREAL, DRIEE, ARS	Nombre d'arrêtés pris (n)	5		Modification de l'arrêté fixant les seuils AP vigilance : 2 AP alerte : 0 AP alerte renforcée : 1 AP crise : 0 arrêté fin de dispositif	
Débit biologique minimum								
Mettre en œuvre la doctrine sur les débits biologiques minimums	DEP	DDTM27	DDTM27, DREAL, AFB	Nombre d'actes révisés (n)	4		Le bilan montre qu'il y aurait 60 ouvrages concernés par la définition d'un débit biologique. Il est intégré lorsqu'on prend un acte notamment pour la continuité. 4 arrêtés pris en 2018	Feuille de route 2013, 2014 Circulaire 05/07/11 Circulaire 21/10/09 Doctrines du 07/10/14

E.6.3. Lutter contre les risques d'inondation

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Suivi des ouvrages en période d'inondations				Suivi réalisé (O/N)	0		Plusieurs jours consacrés à vérifier auprès des propriétaires les mesures prises lors des inondations de juin 2018	

N.1. PROTÉGER LES HABITATS ET LES ESPÈCES NATURA 2000

N.1.1. Assurer le suivi et l'animation des sites Natura 2000

14 sites gérés par la DDTM : 1 Terrasses alluviales de la Seine, 2 Boucle de la Seine amont, 3 Vallée d'Eure, 4 Forêt de Lyons, 5 La Corbie, 6 Risle, Guiel, Charentonne, 7 Vallée d'Epte, 8 Cavités de Beaumont, le, Roger, 9 Iles et berges de la Seine, 10 Grottes Mont Roberge, 11 Haut bassin de la Calonne, 12 Vallée de l'Iton, 13 Cavités de Tillières, 14 Etangs et mares de Breteuil et Conches
 4 sites gérés par la DREAL : 1 Seine aval, 2 Estuaire de la Seine, 3 Estuaire et marais de la basse Seine, 4 Marais Vernier, Risle Maritime

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Comité de pilotage								
Participer au comité de pilotage des sites Natura 2000	DEP	DDTM27, DREAL		Nombre de COPIL (n)	2		Forêt de Lyons : 18/12/18 Corbie : 06/12/18 COPIL 2019 : Vallée d'Eure Mont Roberge Breteuil Epte Risle Corbie Site du Hom	Directive habitats Directive oiseaux Code de l'environnement L414 et suivants Code forestier Code général des impôts pour les autres textes consulter le site du MEDDE
DOCOB								
Élaborer, réviser les DOCOB : - Révision et extension des DOCOB des sites du MV RM, estuaire de la Seine et de la ZPS - Révision et extension du DOCOB de la Corbie	DEP	DDTM27, DREAL		Nombre de site sans DOCOB (n)	1		DOCOB de la Corbie en cours d'élaboration (projet d'extension du site)	
Animation des sites								
Veiller à ce que l'ensemble des sites soit pourvu d'une animation	DEP	DDTM27, DREAL	animateurs	Nombre de site sans animation (n) / nombre de site	0		A noter que l'animation du site de la Corbie par la FDAAPPMA est provisoire. Après validation du DOCOB, l'animation devrait être confiée à un acteur local.	
Extension de site								
Suivre les dossiers d'extension de site : Extension du site de la vallée d'Eure Extension du site du MV Extension du site Les étangs et mares des forêts de Breteuil et Conches Extension du site de la corbie	LOC	DDTM27, DREAL	DREAL				Extension du site de la vallée d'Eure : en cours de transmission au ministère Extension du site de la Corbie : proposition de passer de 15 à 400/600ha / poursuite procédure en 2019 Extension du site du Mont Roberge : avancer sur le dossier en 2019 Extension site de Lyons : à partir de 2020	
Plans d'actions								
Mettre en œuvre le plan d'actions du DOCOB du Marais Vernier et de la Risle Maritime	LOC	Pnr BSN						

N.1.2. Développer la contractualisation au sein des sites Natura 2000

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Contrat et charte N2000								
Instruction des contrats dans les sites Natura 2000 (T:\MNFC\ENVIRONNEMENT\NATURA 2000\13, Exonération TFNB des contrats N2000 EXCEL)	NAT	DDTM27, DREAL	CR Normandie	Nombre de contrat (n) Surface en ha (n)	29		Marais vernier : 3 Boucles seine aval:2 Boucle seine amont : 10 Vallée d'eure : 8 Risle : 0 Vallée d'epte : 1 vallée de l'iton : 1 cavités de Tillières : 1 terrasses alluviales: 2	
Instruction des chartes dans les sites Natura 2000	NAT	DDTM27, DREAL	CR Normandie	Nombre de charte (n) Surface en ha (n)	7		Marais vernier : 1 Vallée d'eure : 3 Risle : 4 Cavité beaumont : 1 vallée de l'iton : 1 cavités de Tillières : 1 Estuaire et marais de la basse seine : 1	
MAEC Natura 2000								
Suivre la contractualisation des MAEC dans les sites N2000	DEP	DDTM27	DREAL, Région Normandie	Nombre MAEC (n) Surface (ha)	49 949		49 contrats déposés en 2018 (instruction prévue en 2019)	

N.1.3. Mettre en œuvre la réglementation relative à l'évaluation des incidences Natura 2000

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Régime existant								
Instruire les évaluations d'incidences Natura 2000 relevant d'un régime administratif existant (liste nationale et liste 1)	NAT	DDTM27, DREAL	animateurs	Nombre d'EI (n) Nombre d'avis défavorable (n)	103 1		Boucles de la Seine Amont d'Amfreville à Gaillon : 17 Boucle de la Seine aval : 5 Terrasse Alluviales de la Seine : 9 Forêt de Lyons : 5 Haut bassin de la Calonne : 1 Estuaire de la Seine : Iles et berges de la Seine dans l'Eure : 2 La vallée de l'Iton au lieu-dit le Hom : 1 Les cavités de tillières : 1 Les étangs et mares de Conches : 1 Marais Vernier Risle Maritime : 13 Risle Gueil Charentonne : 22 Vallée de l'Epte : 7 Vallée de l'Eure : 13 hors site : 6	Directive habitats Directive oiseaux Code de l'environnement L414 et suivants circulaire du 15/04/10 circulaire du 26/12/11
Instruire les évaluations d'incidences Natura 2000 relevant d'un régime administratif existant (manifestations sportives)	NAT	DDTM27, DREAL	animateurs	Nombre d'EI (n) Nombre d'avis défavorable (n)	69 0		Boucles de la Seine Amont d'Amfreville à Gaillon : 12 Iles et berges de la Seine dans l'Eure : 2 Terrasse Alluviales de la Seine : 4 Marais Vernier Risle Maritime : 4 Risle Gueil Charentonne : 13 Haut bassin de la Calonne : 5	

							Vallée de l'Epte : 15 Vallée de l'Eure : 8 Vallée de l'Iton : 1 Forêt de Lyons : 3 Etangs et mares de Conches : 1 Multi sites : 1
Régime propre							
Instruire les évaluations d'incidences Natura 2000 relevant du régime propre (liste 2)	NAT	DDTM27, DREAL	animateurs	Nombre d'EI (n) Nombre d'avis défavorable (n)	13 0		Boucles de la Seine Amont d'Amfreville à Gaillon:1 Vallée de l'Epte : 1 Marais Vernier Risle Maritime : 8 Risle Gueil Charentonne : 5 Corbie : 1 Etangs et mare de Conches : 2

N.2. METTRE EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA BIODIVERSITÉ

N.2.1. Mettre en œuvre les stratégies nationales pour la biodiversité (SCAP)

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Réserve nationale et régionale								
Créer des nouvelles réserves naturelles nationale	NAT	DREAL	DDTM27				La création ou l'extension de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine (Val d'Oise et Yvelines) est à l'étude. Si cette option est retenue, les projets APPB des coteaux de la Seine seront abandonnés au profit d'une RNN.	
Créer des nouvelles réserves naturelles régionale	REG	CR normandie	DREAL, DDTM27				Le conseil régional n'envisage pour le moment pas de créer de nouvelle réserve naturelle régionale	
Proposer des nouveaux arrêtés de protection de biotope								
1-Cote de la Roque à la Roquette	NAT	DREAL	DDTM27, CD27, CEN NS, AFB,	Arrêté signé (O/N)			En attente du retour de la DEB sollicité pour la création d'une RNN sur les coteaux de la Seine	
2-Les coteaux calcaires – La Roquette, Le Thuit et Les Andelys	NAT	DREAL		Arrêté signé (O/N)				
3, La Falaise à Giverny	NAT	DREAL		Arrêté signé (O/N)				
4-Les terrasses alluviales à Bouafles et Courcelles	NAT	DREAL		Arrêté signé (O/N)				
5, Le ruisseau des Marnes	DEP	DDTM27/14		Arrêté signé (O/N)			2019 : initiation d'un arrêté préfectoral inter-départemental de protection de biotope sur le ruisseau des Marnes (affluent de la Calonne)	
Proposer des nouveaux arrêtés de protection d'habitat								
				Arrêté signé (O/N)				

N.2.2. Mettre en œuvre les stratégies régionales pour la biodiversité

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre le Schéma Régional de Cohérence								

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Écologique (trame verte et bleue) :								
Identifier les corridors écologiques prioritaires à préserver ou à restaurer	REG	DREAL,	DDTM27	Secteurs identifiés (O/N) Nombre de fiches rédigées (n)	O		28 secteurs identifiés pour le département 27	
Accompagner les collectivités pour une meilleure prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme	REG	DDTM27	Pnr BSN, CEN NS, CAUE, CD27, DREAL	Nombre de collectivité accompagnée			Organisation d'un club TVB (ARE) le 08/11/2018 Organiser une réunion de travail en 2019 dans le cadre d'une MISEN nature afin de dresser un constat des actions engagées dans le département Voir la possibilité d'organiser une réunion /séminaire sous format de retour d'expériences à destination des collectivités	
Mettre en place un groupe de travail pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme	DEP	DDTM27	CD27, CAUE, Pnr BSN, CEN NS, DREAL	Groupe de travail créé (O/N)				
Mettre en œuvre le pan d'action restauration de la biodiversité 2019-2022								
	REG	DREAL					1 action sous pilotage DDTM27 : 9.1 Restauration écologique de la Risle à Pont-Audemer (27)	
Espèces exotiques envahissantes								
Mettre en œuvre la stratégie de lutte régionale	REG	DREAL/région						
Restaurer la biodiversité								
Définir les sites prioritaires de restauration de la biodiversité	REG	DREAL	DDTM27	Nombre de fiches réalisées (n)	6		Validation des sites de restauration de la biodiversité (note du 11/04/18) site retenus : 1- Coteaux calcaires de la vallée de la Seine 2- Boucle de Poses 3- Marais Vernier alluvial et Risle maritime 4- Les Alluvions (27-14) 5- Domaine Public Fluvial Eure aval 6- Coteaux calcaires de la vallée de l'Eure	
Mettre en œuvre les programmes d'actions régionaux								
<u>Programme régional en faveur des mares</u>								
Faire émerger des actions dans le département et réaliser un bilan annuel	REG	CEN NS	Membres du COPIL	Nombre d'actions (n) Bilan annuel (O/N)				Site internet PRAM
<u>Programme régional en faveur des coteaux calcaires</u>								
Faire émerger des actions dans le département et réaliser un bilan annuel	REG	CEN NS	Membres du COPIL	Nombre d'actions (n) Bilan annuel (O/N)				
<u>Programme régional sur les espèces envahissantes</u>								
Faire émerger des actions dans le département et réaliser un bilan annuel	REG	CEN NS	Membres du COPIL	Nombre d'actions (n) Bilan annuel (O/N)				
<u>Programme régional des espaces en libre évolution</u>								
Faire émerger des actions dans le département et	REG	CEN NS	Membres du	Nombre d'actions (n)				

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
réaliser un bilan annuel			COFIL	Bilan annuel (O/N)				
Programme tourbière								
Réaliser un inventaire des tourbières normandes	REG	CEN NS		Inventaire réalisé (O/N)				

N.2.3. Mettre en œuvre les stratégies départementales pour la biodiversité

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Stratégie départementale pour la biodiversité								
Établir et mettre en œuvre la nouvelle stratégie départementale pour la biodiversité : plan départemental grandeur nature	DEP	CD27	DREAL, DDTM27, AESN, CEN, CdL,...					Schéma Eure Nature Sensible - Objectif 2030
Espace naturel sensible								
Établir et mettre en œuvre le nouveau schéma départemental des ENS	DEP	CD27	DREAL, DDTM27, AESN, CEN, CdL,...	Schéma adopté (O/N)	O		145 sites évalués en 2018 Validation SDENS prévu début 2019	Atlas des sites Eure Nature Sensible - Objectif 2030
Les haies								
Communication des travaux réalisés par la DREAL (fiche réglementation)	DEP	?		Communication réalisée (O/N)				

N.3. PRÉSERVER LES ESPACES SOUS PROTECTION FORTE

N.3.1. Les réserves naturelles

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Réserve Naturelles Nationale de l'estuaire de la Seine								
Réviser et mettre en œuvre le plan de gestion de la réserve	NAT	DREAL,	MdE	Plan de gestion validé (O/N)	O		Le nouveau plan de gestion (le 4ème) a été approuvé le 27/06/2018	Site DREAL
Réserve naturelle nationale du Marais Vernier								
Réviser et mettre en œuvre le plan de gestion de la réserve	NAT	DREAL	pnrBSN....	Plan de gestion validé (O/N)	N		Obj 2019 : Préparation du nouveau plan de gestion 2019-2028	Décret du 25/02/13 Plaquette présentation
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage								
Réviser et mettre en œuvre le plan de gestion de la réserve de la grand'Mare	NAT	ONCFS	FDCE	Plan d'action validé (O / N)	O		Validation du plan de gestion en 2018	Arrêté du 02/09/15

N.3.2. Les arrêtés de protection de biotope

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Participer et mettre en œuvre la stratégie régionale sur	REG	DREAL,	ONCFS, AFB,	Nombre d'arrêtés révisé	0 / 3		Suite au diagnostic établi par la DREAL en 2018, 3	

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
les APPB : 1- St Samson de la Roque : La Grotte de la grande vallée 2- Evreux : Forêt communale d'Evreux 3- Ste Opportune la Mare : Les litières de Quillebeuf 4- Martot : La mare Asse 5- Amfreville sous les monts : La Carrière du plessis 6- Sainte Colombe près Vernon : Ru Billard			PnrBSN, CENHN, CD27, DDTM27	/ nombre d'arrêtés à réviser (n)			sites doivent faire l'objet d'une révision de leur arrêté : - site de la forêt communal d'Evreux : extension - Les litières de Quillebeuf : modifications des prescriptions - La mare Asse : modification des prescriptions	

N.4. PROTÉGER LES ESPÈCES MENACÉES

N.4.1. Mettre en œuvre les Plans d'Actions Nationaux et Régionaux pour les espèces protégées et menacées

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Plans nationaux d'actions								
Mieux prendre en compte les plans d'actions nationaux dans les projets -Butor étoilé (grande noé à Val de Reuil, Foulbec, Grand'mare et canal de retour) -Phragmite aquatique (marais vernier, marais de conteville) -Odonates -Maculinea Chiroptères (2016-2025) -Sonneur à ventre jaune (site du Hom / Iton) -Plantes messicoles -Flûteau nageant -Liparis de Loesel	NAT	DREAL	MdE MdE CEN NS GMN DDTM27 CD27 DDTM27				Plan de conservation du sonneur à ventre jaune 2018-2023 : le plan vise notamment la création d'un élevage avec pour objectif de réintroduire l'espèce dans la vallée de l'Iton (site du Hom et site de Chambray) L'ouverture de l'élevage nécessite l'obtention : - d'une dérogation espèces protégée (capture puis réintroduction - des certificats de capacités - d'une autorisation d'ouverture d'établissement pour l'élevage d'animaux non domestiques	Butor étoilé Phragmite aquatique Plan national odonates Plan régional odonates Chiroptères DOCOB site du Hom Plan messicoles (BN) Plan messicoles (eure) Guide messicole Plan national Iurionium DOCOB Mares de Breteuil et Conches
Autres actions								
Mettre en œuvre le protocole régional de contrôle de la directive OISEAUX dans le cadre des contrôles conditionnalité des aides de la PAC	REFG	DREAL		Nombre de nid ou site de nidification			Validation en 2018 d'un protocole régional pour le contrôle de la directive Oiseaux (busards / râle) dans le cadre de la conditionnalité des aides de la PAC 2018 : 13 nids de busard St Martin observés dans le cadre du protocole => envoi courrier exploitants 1 sire de nidification du râle des genets	

N.4.2 - Prendre et suivre les arrêtés dérogations espèces protégées

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre la réglementation sur les dérogations	NAT	DREAL	DDTM27, AFB,	Nombre d'arrêtés				

espèces protégées			ONCFS, ONF	dérogation espèces protégée (n)				
Assurer un contrôle de la mise en œuvre des arrêtés préfectoraux (réalisation de contrôles administratifs, contrôles sur place)	REG	DREAL	DDTM27, ONF ONCFS, AFB	Nombre de contrôle (n)	8		Contrôles : -Travaux façade Hôpital de Bernay - Hirondelle des fenêtres -CBN - 2012 08 - Criquebeuf (27) -GEMFI ZAC de Bosc Hetrel - 2014-12 - Criquebeuf (27) -Cemex - 2014-12 - Bouafles (27) - Lafarge - Port de plaisance Venables (27) -Lafarge -2012-07 Muids haut - création carrière - genêt angleterre (27) - AP déroq société SPS à Criquebeuf -AP déroq 2017-00479-0ft-001 Stref Criquebeuf - bassins de décantation - œdicnème criard	

N.4.3. - Mettre en œuvre la réglementation encadrant la circulation des espèces protégées et menacées : Convention de Washington , CITES

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Instruire les demandes d'ouverture établissement	NAT	DDPP	DREAL, ONCFS, Douanes	Nombre autorisation ouverture (n)	3		2019 : ouverture établissement d'élevage du sonneur à ventre jaune	
Instruire les demandes de certificat de capacité	NAT	DDPP	DREAL, ONCFS, douanes	Nombre de certificat de capacité (n)	2		2019 : instruction des certificats de capacité du CPIE Normandie (élevage du sonneur)	
Instruire les demandes de détention	NAT	DDPP	DREAL, ONCFS, douanes	Nombre de certificat de capacité (n)	95			
Instruire les demandes de permis CITES	NAT	DREAL	DDTM27, ONCFS, douanes	Nombre de permis CITES				

N.4.4.- Connaître les espèces protégées

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Étude de l'ADNe de l'écrevisse à patte blanche	LOC	AFB						

N.4.5.- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre dles stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissante :	LOC	DDTM27	DREAL, GDS, DDPP, ONCFS, AFB					
Organiser la lutte contre le frelon asiatique	DEP	GDS	DDPP, DDTM27	Arrêté signé (O/N) Nombre de demande traitée (n)	O		Mise en place en 2018 d'une stratégie de lutte contre le Frelon asiatique Arrêté signé le 21 février 2019	
Organiser la lutte contre l'erismature rousse	DEP	ONCFS	AFB	Arrêté signé (O/N)			2019 : Proposer à la signature du préfet un arrêté encadrant la lutte contre cette espèce	

Nombre d'interventions
(n)

N.5. GÉRER LES RESSOURCES CYNÉGÉTIQUES ET PISCICOLES ET DÉPLOYER LES STRATÉGIES DE RÉGULATION DE LA FAUNE SAUVAGE

N.5.1. Mettre en œuvre le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de l'Eure (SDGC)

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de l'Eure	DEP	FDCE	DREAL, DDTM27, ONCFS, CA27, propriétaires forestiers, ONF, CRPF				SDGC validée en 2018 Bilan annuel prévu	SDGC 2018

N.5.2. Mettre en œuvre l'équilibre agro-cynégétique (plan de maîtrise du sanglier)

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Décliner au niveau départemental le plan national de maîtrise du sanglier	DEP		ONCFS, FDCE, Louvetiers, CA27, ONF, propriétaires forestiers, CRPF				PPA : formation prévue en 2019 de l'ONCFS et de la FDCE à la détection des cas de PPA	
Réunir les comités de vigilance sur les secteurs identifiés à enjeux	DEP	DDTM27		Comité organisé (O/N)			2019 : réunir le comité de vigilance sur le secteur du Marais Vernier	
Editer annuellement la carte des communes sensibles aux dégâts de sanglier	DEP	FDCE		Carte éditée (O/N)	O		Carte des points noirs 2017/2018 éditée par la FDCE en mars 2019	

N.5.3. Mettre en œuvre l'équilibre sylvo-cynégétique

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Evolution de la population de chevreuil et de cervidés dans les 14 massifs	DEP	FDCE	DDTM27, ONF, ONCFS, Louvetiers, CA27, CRPF	Favorable (n) Stable (n) Défavorable (n)			Chevreuil Favorable (n) : 7 Stable (n) : 7 Défavorable (n) : 0 cerf Favorable (n) : 5 Stable (n) : 6 Défavorable (n) : 3	
Etat d'équilibre sylva cynégétique	DEP	DDTM	DDTM27, ONCFS, ONF, CA27, ONF, CRPF	Équilibre(n) : Équilibre intermédiaire (n) : Déséquilibre (n) :	22		Chevreuil Équilibre(n) : 10 Équilibre intermédiaire (n) : 4 Déséquilibre (n) : 0 cerf Équilibre(n) : 5 Équilibre intermédiaire (n) : 2	

							Déséquilibre (n) : 6	
Rédiger un bilan annuel des indicateurs de suivi de l'équilibre sylvo, cynégétique pour les 14 massifs en vue de la préparation des réunions d'élaboration des plans de chasse	DEP	DDTM	ONF, ONCFS, CRPF FDCE, Louvetiers	Nombre de bilan (n) Nombre de réunion (n) carte éditée (O/N)	14 15			
Editer la carte de l'équilibre sylvo cynégétique								

N.5.4. Les mares de chasse

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Procéder à la régularisation des mares de chasse au titre de la législation de la loi sur l'eau	DEP	DDTM27	FDCE, ONCFS, AFB, Pnr BSN	Nombre d'arrêtés, / nombre de pétitionnaires identifiés	69 / 120		Bilan 2018 : - 41 récépissés de déclaration signés - 28 arrêté signés 2019 : - organiser une réunion pour les cas complexes - poursuivre la régularisation des cas simples - envoi des rapports en manquement pour les cas difficiles - accompagnement de la FDCE pour le montage des dossiers de régularisation des cas difficiles	

N.5.5. Mettre en œuvre le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Mettre en œuvre le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)	DEP	FDAAPPMA		PDPG révisé (O/N)	N		2 COPIL organisés en 2018 Validation prévue en 2019	

N.5.6. Réguler la faune sauvage protégée

Action(s)	Priorité	Service ref.	Services ass.	Indicateur	Val	Taux	Observations, Bilan	Références textes
Arrêté dérogation espèce protégée : cygne en vallée d'Eure, d'Epte et de Seine								
Suivi des populations de cygnes sur les vallées de l'Eure, l'Epte et la Seine dans le cadre de l'arrêté dérogation espèces protégées	LOC	DDTM27	DREAL, FNSEA27, ONCFS, FDCE	Suivis réalisés (O/N) Nombre de cygne comptabilisé (n)	O		Comptage réalisé le 20/03/18 et le 10/01/19 (report du comptage de décembre suite aux conditions météorologiques) Vallée d'Eure : 125 / 114 (en baisse) Vallée d'Epte : 70 / 66 (en baisse) Vallée de Seine : 183 / 332 (en hausse)	
Suivi de l'arrêté dérogation espèces protégées	LOC	DDTM27	DREAL, FNSEA27, ONCFS, FDCE	À définir			Renouvellement de l'arrêté le 05/11/18	
Suivi des dégâts des cultures	LOC	CA27	DREAL, CA27, ONCFS, FDCE	Surface concernée par des dégâts (ha)				
Plan de gestion du Grand Cormoran								
Mise en œuvre du plan de gestion du Grand Cormoran	NAT	DDTM27	DREAL, FDCE,	Nombre de prélèvement	316/		Suivi population 2018 (AFB/PNR/ONCFS) :	Arrêté du 8 septembre

Vérifier le respect des quotas : 2015, 2016 : 325 eaux libres et 50 plans d'eau 2016, 2019 : 325 eaux libres et 50 plans d'eau (chaque année)			ONCFS, Louvitiers...	/ quota autorisé (n)	325 59 / 50	15 dortoirs pour un total de 565 oiseaux comptabilisés	2016
--	--	--	-------------------------	----------------------	-------------------	--	----------------------